

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LE PIAN-MEDOC

Date de la convocation
3 Juillet 2020

- Séance du 10 Juillet 2020 -

Aujourd'hui Vendredi 10 Juillet Deux mil vingt, à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans la salle Serge Lama, sous la présidence de

Monsieur Didier MAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : vingt-neuf

PRESENTS : MM. Didier MAU, Christine CORNET, Franck SIMONNET, Josette JEGOU, Christian VELLA, Annie BEZAC, Christian DECAUDIN, Laurence GANELON, Emmanuel DOMINGOS, Michel ROUHET, Jean DUPONT, Mercedes BAILLET, Corinne DARIOL, Christine PONCELET, Gérard LARRUE, Bernard LAUTRETTE, Jean-Philippe BOISSEAU, Anna-Lisa JOBARD, Denis LASTIESAS.

Alexis TOUSSAINT, Jérémy LEBLANC, Bernadette AMBROSIO, Bernard GUNSETT.

Madame ROY est représentée par Madame CORNET,
Madame PETIT est représentée par Madame JEGOU,
Monsieur COUËPEL est représenté par Monsieur VELLA,
Monsieur DELPECH est représenté par Monsieur MAU,
Madame TAILLIEU est représentée par Madame BEZAC,
Madame POMIES est représentée par Monsieur SIMONNET.

SECRETARE DE SEANCE : Madame Christine CORNET

RAPPORT N° 1

Présenté par : Monsieur le Maire

ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS ELECTION SENATORIALE 2020

Le renouvellement du Sénat aura lieu le 27 septembre 2020.

Par décret n°2014-532 du 26 mai 2014, les Conseils Municipaux sont convoqués le vendredi 10 juillet 2020 en vue de l'élection de leurs délégués titulaires et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des Sénateurs.

Pour la Commune du Pian Médoc, le nombre de délégués titulaires est fixé à 15 et celui des suppléants à 5.

Le mode de scrutin qui doit avoir lieu est un scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

L'élection des délégués et des suppléants a lieu sur la même liste, paritaire et composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Vu le Code électoral et notamment les articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 138,

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 et paru au Journal Officiel du 30 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu le nombre de délégués titulaires et suppléants pour la Commune du Pian Médoc,

Après communication par Monsieur le Maire des listes proposées au vote du Conseil Municipal,

Vu le résultat du scrutin et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a élu les délégués suivants :

Délégués titulaires

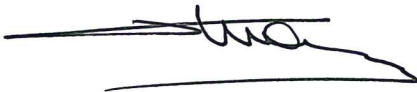
- MAU Didier
- CORNET Christine
- SIMONNET Franck
- JEGOU Josette
- VELLA Christian
- GANELON Laurence
- DOMINGOS Emmanuel
- ROY Claudine
- ROUHET Michel
- PETIT Chrystèle
- DUPONT Jean
- BAILLET Mercedes
- COUËPEL Xavier
- TOUSSAINT Alexis
- AMBROSIO Bernadette

Délégués suppléants

- PONCELET Christine
- LARRUE Gérard
- POMIES Séverine
- LAUTRETTE Bernard
- JOBARD Anna-Lisa

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h23.

Le Maire,



DIDIER MAU.



La Secrétaire de Séance,



CHRISTINE CORNET.